



Lycée d'Enseignement Agricole Privé de St Maximin
Chemin du Prugnon - 83470 SAINT MAXIMIN
Tel : 04 94 86 52 93
Fax : 04 94 59 78 91
E Mail : st-maximin@cneap.fr



Fait à St Maximin, le 23 mars 2012

CHARTRE

Pour un nettoyage de l'établissement plus harmonieux et plus valorisant !

Dans un souci de gagner en cohérence collective, cette charte a pour finalité d'optimiser la gestion du nettoyage de l'établissement, dans le respect des élèves, des locaux et des personnels.

La propreté des lieux reste un vecteur essentiel pour la réussite de nos jeunes. Elle constitue une des valeurs ajoutée au système éducatif mis en place par le LEAP.

A quoi sert le nettoyage de l'établissement ?

Les objectifs du nettoyage du lycée sont de plusieurs ordres :

- sur le plan éducatif et scolaire :

- Faire réussir les élèves en garantissant les bonnes conditions de travail,
- Associer les élèves, notamment sur les filières « services » dans les travaux de nettoyage, en journée. Le lien entre les professeurs et les personnels de nettoyage doit être cohérent.
- Associer les élèves internes dans le nettoyage de leurs lieux de vie (on pense notamment aux chambres). Le lien entre les éducateurs de nuit et les personnels de nettoyage doit là aussi être cohérent.
- Apporter une hygiène générale dans le cadre d'un établissement recevant du public (ERP). On pense à un sentiment collectif de propreté.
- Lutter contre les dégradations volontaires. La saleté entraîne la saleté, la propreté entraîne la propreté.

- sur le plan de la réglementation :

- La formation des personnels quant à l'utilisation des produits d'entretien est un axe prioritaire,
- L'obligation des exploitants d'un ERP en matière d'entretien et de vérifications techniques des installations,
- L'aménagement des locaux doit prendre en compte un certain nombre de règles concernant les dégagements des zones sensibles, de telle façon qu'ils permettent l'évacuation rapide et sûre des personnes.
- En application des articles L.1331-26 et suivants du code de la santé publique, les préfets (DDASS) ont la possibilité de prendre les arrêtés d'insalubrité dans le cadre des ERP.

- Sur le plan de l'esprit de l'établissement :

- Une transmission de valeurs : il n'y a pas de travail ingrat, mais chaque personne doit trouver sa place dans l'acte d'éducation. C'est la recherche d'un « sens », avec l'idée du travail bien fait, le goût de montrer son implication au service d'un établissement scolaire.
- On veillera toujours au respect du travail des personnels d'entretien. Eviter de salir, nettoyer sommairement un espace de travail, ... sont des actes respectueux envers l'autre.

Quelles sont les méthodes à employer ?

On favorisera un maximum de liens entre les personnels de nettoyage et l'ensemble de l'équipe : il n'y a pas des métiers « inférieurs » aux autres, il n'y a pas des métiers « supérieurs ». Nous sommes tous interdépendants et liés les uns aux autres.

Le contrôle interne des tâches est un acte essentiel dans un processus de nettoyage. Seul, on ne peut pas tout voir. Il faut croiser les regards. La vérification croisée constitue donc un axe prioritaire.

L'envie de bien faire et le travail bien fait. Le goût de l'effort avec cette envie de le montrer notamment aux élèves.

Une équipe unie et solidaire. La « défaillance » de l'un est compensée par l'implication de l'autre !

Une équipe autonome qui sait rendre compte au chef des services de restauration et d'entretien.

En contre partie, la valorisation sera un principe élémentaire : une récompense, ... être remercié par son supérieur hiérarchique avec une parole ou un geste heureux, ... être félicité pour des résultats en progression (par exemple un encouragement lors d'un contrôle interne).

Une volonté de fixer des priorités de travail : on ne peut pas tout faire ! En lien avec le chef de restauration et d'entretien, l'équipe sera associée aux décisions et aux priorités du moment.

Une équipe unie et heureuse de travailler dans un lycée, proche des jeunes et de leurs familles.

Un chef d'établissement soucieux du bon équilibre entre les personnels, avec une volonté d'améliorer l'efficacité pour protéger chaque personne. Une écoute attentive !